

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/4279/Add.1  
26 mars 1960  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE, EN DATE DU 25 MARS 1960, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LES REPRESENTANTS DE L'AFGHANISTAN, DE L'ARABIE SAOUDITE, DE LA BIRMANIE, DU CAMBODGE, DE CEYLAN, DE L'ETHIOPIE, DE LA FEDERATION DE MALAISIE, DU GHANA, DE LA GUINEE, DE L'INDE, DE L'INDONESIE, DE L'IRAK, DE L'IRAN, DU JAPON, DE LA JORDANIE, DU LIBAN, DU LIBERIA, DE LA LIBYE, DU MAROC, DU NEPAL, DU PAKISTAN, DES PHILIPPINES, DE LA REPUBLIQUE ARABE UNIE, DU SOUDAN, DE LA THAILANDE, DE LA TUNISIE, DE LA TURQUIE ET DU YEMEN

Additif

Lettre, en date du 25 mars 1960, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim du Laos auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que la délégation du Laos a décidé de se joindre aux signataires de la lettre en date du 25 mars 1960 que vingt-huit délégations afro-asiatiques vous ont adressée en vous priant "de convoquer le Conseil de sécurité aussitôt que possible pour qu'il examine la situation résultant du massacre de manifestants sans armes qui protestaient pacifiquement contre la discrimination et la ségrégation raciales en Union sud-africaine".

La délégation du Laos désire donc que son nom soit ajouté à la liste des pays signataires de la lettre susmentionnée.

Veuillez agréer, etc.

Le Chargé d'affaires par intérim du Laos  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

Signé : Thephathay Vilaihongs